**Université PANTHÉON - ASSAS (PARIS II)** **U.E.F. 1**

 **Droit - Economie - Sciences Sociales** M56006AC

 Paris

 **Session :**  JANVIER 2023

 **Année d'étude :**  Master 1

 **Discipline :**  Droit du numérique

 (Unités d’Enseignements Fondamentaux 1)

 **Titulaire(s) du cours :** Me Krystelle Biondi

**Durée de l’épreuve :** 3 heures

**Document(s) autorisé(s) :** Aucun

*Ce sujet comporte 2 pages. Avant de composer, veuillez vous assurer que votre sujet est complet.*

\*\*\*

**Justifiez chacune de vos réponses.**

1. Doit-on déposer une œuvre de l’esprit pour qu’elle soit protégée ?
2. Quand les droits patrimoniaux et les droits moraux d’un auteur tombent-ils dans le domaine public ?
3. Quels sont les effets des exceptions au droit d’auteur – citer une exception et la définir?
4. Tous les droits d’auteur peuvent-ils faire l’objet d’une cession ?
5. Quel est le critère de protection d’une œuvre ?
6. Comment procède-t-on à l’analyse de la contrefaçon d’une œuvre de l’esprit ?
7. La liberté d’expression artistique peut-elle être invoquée au titre des exceptions au droit d’auteur ?
8. Vous vous rendez compte que le logo que vous avez dessiné pour un ami se retrouve également exploité par un label de musique renommé, pour l’ensemble de sa communication, sans votre autorisation. Quels sont vos recours ?
9. Comment faire valoir sa paternité sur une œuvre ?
10. Selon vous, qui peut être considéré auteur d’une œuvre créée par intelligence artificielle ?
11. Est-il obligatoire de déposer une marque ? A quoi sert un tel dépôt ?
12. Qu’est-ce qu’une marque et quels sont ses critères de validité ?
13. Peut-on contester le dépôt d’une marque ? Si oui, comment et auprès de qui ?
14. Comment procède-t-on à l’analyse de la contrefaçon d’une marque ?
15. Qu’est-ce que le principe de spécialité ?
16. Qu’est-ce qu’une marque générique et donnez un exemple ?
17. Qu’est-ce que l’action en déchéance d’une marque ?
18. Selon vous, ces signes et marque répondent-ils aux critères de validité des marques ?
19. Marque verbale française n°3794347 «  LE SLIP FRANÇAIS » pour désigner des sous-vêtements
20. Les signes verbaux « JE SUIS PARIS » et « JE SUIS CHARLIE » pour désigner des vêtements
21. Pourriez-vous déposer les signes suivants à titre de marque pour des vêtements ?
22. Le signe « CHANEL »
23. Le signe « MICROSOFT »
24. Le signe « BNP »
25. Parmi ces types de marques, lesquels sont admis ?
26. Un slogan
27. Une couleur
28. Un hologramme
29. Une marque de position
30. Un signe contraire à l’ordre public